

**Fiche de données de sécurité**

Repulsif pour chien SABRE

Peut être utilisé pour se conformer aux normes OSHA Hazard Communication Standard

Mesures d'identification rapides

29 CFR 1910.1200(g). Les normes doivent être révisées pour des exigences particulières

2018-01-01

LES NORMES GLOBAL HARMONIZED STANDARD (GHS) 29CFR 1910.1200(b)(5)(v) NE S'APPLIQUENT PAS À CE PRODUIT

**SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE**

**NOM DU PRODUIT:** Produit défensif SABRE contre les attaques de chiens

**SYNONYMES:** répulsif pour chien, gaz poivré pour chien

**NOM CHIMIQUE:** oléorésine de capsicum (poivre de Cayenne)

**FAMILLE CHIMIQUE** produit dissuasif, agent irritant

**UTILISATION:** Contenant pressurisé tenu en main qui projette n produit irritant dans les yeux, le nez et la bouche d'un chien qui met un danger votre sécurité.

**# DE MODÈLES:** P-SDAD-01, P-SDAD-01-PK, P-SDAD-02, PSDAD-03, PSDAD-03CP, P-SDAD-03CPFTS, P-SDAD-04, P-SDAD-05, P-SDAD-07

<b>Nom de l'importateur:</b>	Kodiak Wildlife Products, Inc	<b>Fabriqué pour:</b>	Vente et utilisation au Canada
<b>Adresse:</b>	PO Box 65002 Mission Hill Plaza St. Albert, AB T8N 5Y3	<b># de enregistrement PMRA:</b>	29357
<b>Téléphone:</b>	587-290-0988	<b>Télécopieur:</b>	+1-844-270-3824
<b>Des informations supplémentaires sont disponibles d'Info Trac.</b>	Tél. +1-800-535-5053		Tél. +1-800-535-5053 (ouvert 24 heures sur 24)
<b>Informations en cas d'urgence:</b>	Tél. +1-352-323-3500		Télécopieur +1-352-323-0050
<b>Nom du fabricant:</b>	Security Equipment Corporation		
<b>Adresse:</b>	747 Sun Park Drive		
<b>Ville, état, Code postal</b>	Fenton, MO 63026		
<b>Téléphone d'urgence:</b>	800-325-9568	<b>Autres appels:</b>	636-343-0200
		<b>Télécopieur:</b>	636-343-1318

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES**

SUBSTANCE DANGEREUSE. PRODUIT TRÈS IRRITANT. MARCHANDISES DANGEREUSES. CONTENU SOUS PRESSION. Selon les normes de la NOHSC et du code ADG.

PRODUIT TRÈS IRRITANT POUR LA PEAU, LES YEUX, LES SYSTÈMES DIGESTIF ET RESPIRATOIRE. CONTENU SOUS PRESSION. GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. NE PERFOREZ PAS ET N'INCINÉREZ PAS LE CONTENANT. N'EXPOSEZ PAS À LA CHALEUR ET NE RANGEZ PAS À DES TEMPÉRATURES DE PLUS DE 120 DEGRÉS F. N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT APRÈS LA DATE DE PÉREMPTION DU CONTENANT. CONTENU DANGEREUX, À UTILISER AVEC PRUDENCE.

**DESCRIPTION DES RISQUES:**

Nom:	Concentration	Classification
Oléorésine de capsicum	5% @ 0,5% capsaicine pure	Irritant pour la peau, les yeux, les systèmes respiratoire et digestif.

**TABLEAU DES POISONS:** aucun

**RISQUES:** **SÉCURITÉ:**

Irrite la peau Ne respirez pas les gaz, les émanations, les vapeurs, le produit pulvérisé.

Irrite les yeux Portez un dispositif de protection pour le visage et les yeux

Irrite le système respiratoire. Pour nettoyer le plancher et tous les objets contaminés par ce matériau, utilisez de l'eau.

Irrite le système digestif. Enlevez immédiatement tout vêtement contaminé.

Risque d'explosion si chauffé sous confinement En cas de contact avec les yeux, rincez avec beaucoup d'eau et consultez un médecin ou un centre antipoison.

Le matériau et le contenant doivent être traités comme des matières dangereuses. S'il y a ingestion, consultez IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. (Montrez ce contenant ou l'étiquette).

**Classement HMIS:** Santé: 1 Feu: 0 Réactivité: 0

**Signes et symptômes d'une exposition:** Les ingrédients causent de l'irritation dans toutes les voies d'accès.

**YEUX:** Le liquide ou les vapeurs peuvent causer des rougeurs, une sensation de brûlure, des larmoiements, de l'enflure et/ou de la douleur.

**PEAU:** Un contact répété ou fréquent avec la peau peut causer une sensation de brûlure, des rougeurs ou provoquer des irritations de la peau et des dermatites.

**INGESTION:** Une ingestion peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac en plus de causer de la nausée, des vomissements et/ou de la diarrhée.

**INHALATION:** Peut causer de l'irritation au niveau des voies respiratoires et aussi de la toux, des étournements, de la difficulté à respirer, des serremments au niveau du thorax et de l'irritation de la gorge et des poumons.

**CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:** Peut affecter temporairement, de façon plus grave, des personnes souffrant d'asthme ou d'emphysème.

**DONNÉES CANCÉROGÈNES:** Aucun des ingrédients contenus dans ce produit n'est reconnu par l'OSHA, l'IARC ou le NTP comme cancérigène.

**SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION AU SUJET DES INGRÉDIENTS**

Élément (s) dangereux (nom(s) usuel(s) et chimique(s))	Contenu(s)	OSHA TWA	ACGIH TLV	Cancérogène (oui/non)
Oléorésine de capsicum # CAS 8023-77-6	5%*	ND	ND	Non
Monobutyléther de diéthylène glycol # CAS 112-34-5	**	ND	200 ppm	Non
Propylène glycol # CAS 57-55-6	**	ND	ND	Non
Azote # CAS 7727-37-9	**	ND	ND	Non

Capsaicine pure \*5% @ 0,5%

Les plus importants capsaïcinoïdes sont déterminés selon la méthode A.O.A.C. 995.03. \*\* Les autres ingrédients sont des secrets industriels comme le définit le Hazard Communications ACT 29 CFR 1910.1200(g) Para 1 (1) fin de l'appendice D jusqu'à CFR 1910.1200(g).

**SECTION 4 - PREMIERS SOINS**

**Procédures d'urgence et premiers soins:** Éloignez la victime de la zone contaminée et enlevez les vêtements contaminés. Fournir de l'air frais à la victime et rincez abondamment à l'eau fraîche. Consultez le médecin si les symptômes persistent.

VOIES D'ENTRÉE	1. Inhalation	Éloignez la victime de la zone contaminée immédiatement. Fournir de l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquez la RCR. Obtenez une aide médicale d'urgence.
	2. Yeux	Seule la personne exposée ou une personne des services médicaux d'urgence devrait enlever les verres de contact de la personne exposée. Irriguez avec de l'eau fraîche pour au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que la personne soit mieux. Obtenez de l'aide médicale si l'irritation persiste.
	3. Peau	Rincez à l'eau fraîche pour au moins 15 minutes. Lavez avec un savon doux et de l'eau. Obtenez de l'aide médicale si l'irritation persiste.
	4. Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est consciente et n'éprouve aucune convulsion, rincez la bouche avec de l'eau. Boire du lait ou de l'eau. Téléphonnez au 800-535-5053 ou consultez un médecin immédiatement. Si la victime est en convulsions ou inconsciente, n'administrez rien par la bouche. Assurez-vous que les voies respiratoires de la victime sont dégagées et couchez la victime sur le côté avec la tête plus basse que le corps. Transportez IMMÉDIATEMENT la victime à l'hôpital.

**SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Classement d'inflammabilité 16 CFR 1500.45: NON INFLAMMABLE

Agent extincteur: Halon, dioxyde de carbone, poudre chimique ou eau

Techniques spéciales de lutte contre l'incendie: Portez un respirateur ou appareil respiratoire autonome.

Feux spéciaux et risques d'explosion: La fumée peut irriter les yeux et les muqueuses. Les contenants peuvent exploser sous la chaleur du feu.

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Étapes à suivre en cas de dispersion ou de déversement: Essayez les déversements peu importants à l'aide d'une matière absorbante. Si le déversement est important, utilisez un appareil respiratoire pour éviter l'irritation et ramassez le matériel absorbant.

Si vous êtes à l'intérieur: Aérez la zone et après avoir utilisé un produit absorbant, lavez la zone avec du savon et de l'eau froide

Si vous êtes à l'extérieur: Demeurez contre le vent.

Méthode d'élimination des déchets: Éliminez les déchets conformément aux lois et règlements en vigueur.

**SECTION 7 - MANIPULATION ET REMISAGE**

Remise en position verticale dans une endroit frais et sec. Évitez le contact direct avec la lumière et la chaleur.

Précautions à prendre lors de la manipulation et du remisage: Évitez le contact direct avec la lumière et la chaleur.

N'EXPOSEZ PAS à des températures supérieures à 120 degrés F/50 degrés C. NE PERCEZ PAS et n'incinerez pas le contenant.

Autres précautions: Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle

**SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET DE PROTECTION PERSONNELLE**

Protection respiratoire: Pas exigée normalement dans des endroits bien aérés, cependant, un appareil de protection approuvé NIOSH peut être nécessaire si le matériel est utilisé dans des espaces confinés. Évitez une surexposition pendant de longues périodes dans des lieux clos.

Ventilation: Oui

Gants de protection: Suggérés (pas obligatoires)

Protection oculaire: Oui. Une exposition sans protection est acceptable dans un environnement de formation.

Autre vêtement/équipement de protection: Non requis

Pratiques en matière de travail: Évitez l'absorption du produit dans les vêtements. S'il y a absorption, enlevez et lavez les vêtements aussitôt. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous manipulez le produit.

Contrôles techniques: Une bonne ventilation lorsque le travail se fait dans un espace confiné.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect et odeur	Couleur rouge/orangé	Odeur forte	État physique:	liquide
Point d'ébullition	370 degrés F.		Densité spécifique (H20=1)	0,8144 @ 25 degrés C
Solubilité dans l'eau: non soluble			Pression de vapeur	125 à 140 psi

**SECTION 10- STABILITÉ ET REACTIVITÉ**

Stabilité	Instable	Conditions à éviter	Incompatibilité (matériaux à éviter)	ND
	Stable	X		
Polymérisation	Peut se produire			
risquée:	Ne se produira pas	X	Produits de décomposition dangereux	ND

**SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Test Draize conventionnel : peau, lapin, 500 mg Sévérité: modérément irritant

Test Draize conventionnel: yeux, lapin, 100 mg Sévérité: modérément irritant

EXPOSITION AIGUË PAR INHALATION LC50 (rat): > 100.5 mg/L

**SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Ce produit n'a pas été testé pour son impact sur l'environnement.

**SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Méthodes d'élimination Consultez les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Évacuez le contenu dans une zone sécuritaire et jetez le contenant.

**SECTION 14- INFORMATION AU SUJET DU TRANSPORT**

<b>INFORMATION DOT HM-181</b>	<b>TERRE</b>	<b>AIR</b>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosols, non inflammables
Classe ou "division" de risque:	Aucune	2.2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucun	2.2 Quantité limitée

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT INTERNATIONAL**

Les règlements peuvent varier d'un pays à un autre. Vérifiez les règlements pour votre pays.

	<b>TERRE</b>	<b>AIR</b>	<b>MER</b>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosols, non inflammables	Aérosols, non inflammables
Classe ou "division" de risque:	Aucun	2.2	2.2
Identification Number:	Aucun	UN1950	UN1950
Packaging Group:	Aucun	Aucun	Aucun
Label(s) Required:	Aucun	2.2 Quantité limitée	2.2 Quantité limitée

**SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

GHS à l'intérieur du territoire de UE: Le nouveau système de classification et d'étiquetage selon les règles du CLP (EC) No 1272/2008

<b>Symbole de risques pour la santé:</b>	<b>Codes-P</b>
<b>Mot de signalement: AVERTISSEMENT</b>	P102: Gardez hors de portée des enfants.
<b>Point d'exclamation pour niveau d'irritation des yeux, catégorie 2 Codes H</b>	P210: gardez loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes et d'autres sources de feu. Ne fumez pas.
H315: Cause une Irritation de la peau	P 251: Ne percez pas et ne brûlez pas, même après usage.
H319: Cause une irritation grave des yeux	P302 +P352: SI EN CONTACT AVEC LA PEAU: Lavez avec beaucoup d'eau
H229: Contenant pressurisé: peut exploser si chauffé	P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX: Rincez avec précaution avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contacts si c'est le cas et que cette démarche est facile. Continuez de rincer.
H335 : Peut causer une irritation des voies respiratoires	P337+ P313: Si l'irritation des yeux persiste, obtenez de l'aide médicale.
	P410: Protégez contre les rayons du soleil.
	P412: N'exposez pas à une température dépassant les 50 degrés C/122 degrés F.

**LOI RELATIVE AU CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:**

Ce produit est conforme aux exigences du U.S. Toxic Substances Control Act (TSCA) pour les substances en inventaire.

<b>SARA TITLE III, SECTION 313:</b>	Non inscrit
<b>CLEAN AIR ACT (CAA):</b>	Non inscrit
<b>CLEAN WATER ACT (CWA) :</b>	Non inscrit
<b>CALIFORNIA PROPOSITION 65:</b>	Non inscrit
<b>MASSACHUSETTS RIGHT TO KNOW:</b>	Non inscrit
<b>PENNSYLVANIA RIGHT TO KNOW:</b>	# CAS 112-34-5 57-55-6
<b>NEW JERSEY RIGHT TO KNOW:</b>	# CAS 112-34-5 57-55-6

**SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MATIÈRES DANGEREUSES EN MILIEU DE TRAVAIL (WHMIS):** Non inscrit

**SECTION 16- AUTRE INFORMATION**

Le format et la préparation sont conformes au ANSI Z400.1-1993

**DÉCLARATION DE NON RESPONSABILITÉ:** Ce document est une description générale des exigences de la fiche de données de sécurité selon le Hazard Communication Standard (voir 29 CFR 1910. 1200(g) et appendice D de 29 CFR 1910.1200). Il ne change ni ne détermine la responsabilité en matière de conformité aux normes de la Occupational Safety and Health Act de 1970. Puisque l'interprétation et la politique d'application peuvent changer avec le temps, le lecteur devrait consulter l'interprétation et les décisions actuelles de la OSHA selon l'Occupational Safety and Health Review Commission et la cour pour plus d'informations concernant les exigences des normes de la OSHA. Notez bien que les états qui ont un plan d'action approuvé par l'OSHA peuvent avoir des exigences supplémentaires pour les fiches de données chimiques de sécurité qui sont différentes de celles mentionnées ci-dessus. Pour plus d'information sur ces normes, s.v.p., visitez le <http://www.osha.gov/dcs/osp/statestandards.html>.